

Conseil de Surveillance

18 juin 2024

Relevé de décisions

3.1 - Sécurisation des déplacements des piétons et cyclistes et rénovation de voiries sur la zone industrialoportuaire de Saint-Nazaire

Le Conseil de Surveillance a approuvé la réalisation de travaux relatifs à l'aménagement de pistes cyclables et piétons et à la rénovation de voiries sur la zone industrialoportuaire de Saint-Nazaire, pour un montant total de 2,7 M€, ainsi que la signature d'une convention de financement avec Saint-Nazaire Agglomération à hauteur de 1,4 M€HT.

18 votants. Pour : 18. Contre : 0. Abstention : 0.

Christelle MORANCAIS
*Présidente du Conseil de Surveillance
Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire*

